



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale
Le mercredi 30 mars 2022 à 18h via TEAMS

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 16 février 2022
4. Suivi au procès-verbal du 16 février 2022 : suivi de la consultation auprès des élèves qui aura lieu le 8 avril prochain, le suivi se fera au CE suivant.
5. Parole au public

6. Points d'information

- 6.1 Agrandissement : suivis
- 6.2 OPP : suivis
- 6.3 Projet éducatif : suivis
- 6.4 Calendrier scolaire 22-23 (prochain CE)
- 6.5 Budget : suivis

7. Points de décision

- 7.1 Sorties et activités (aucun ajout)
- 7.2 Grille matières 2022-2023 (prochain CE)
- 7.3 Photo scolaire 2022-2023
- 7.4 OPP/ budget 50\$

8. Correspondance (Mme M. Koné)
9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM (Mme M.E. Chilquillo)
10. Varia – Points divers
11. Date de la prochaine rencontre
12. Levée de la réunion

Confirmation verbale le 23 mars 2022
Signature à venir.

Présidente
Marie Koné

Directrice
Hélène Da Costa